

II.—PARTIE PRATIQUE.

N° I.

LETTRES CANADIENNES.

(Cinquième lettre.)

BIEN CHÈRE SŒUR MARIE,

Que penses-tu de toutes ces péripéties du voyage? Il en est bien d'autres gravées dans ma mémoire : tout raconter est impossible et serait ennuyeux à la longue.

Comme une souris que l'infurnal sabbat des chats a casernée dans son trou, de longs jours et des nuits interminables, je m'enhardis enfin et me hasardai de monter sur le pont. Nous étions au dimanche matin, le 27 décembre, et le soleil, timide et engourdi, comme s'il avait partagé mon épuisant et abrutissant mal de mer, éclairait à peine le sillage monotone et lent de notre majestueux transatlantique.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

Morphologie.

Chap. V. — Le verbe.

I.—DÉFINITION : le **verbe** est un mot qui exprime l'état où l'on est ou l'action que l'on fait : "je suis heureux"; — "je chante victoire."

Le **sujet** représente l'être qui fait l'action : "le navire aborde."—L'action, exprimée par le verbe, est *complétée* par des mots qu'on appelle ses *compléments* : "le navire aborde au port, à onze heures."

Le **complément direct** représente l'être ou l'objet qui subit l'action immédiate : "j'aime Dieu; je veux le bien" — *indirect*, il représente l'être ou l'objet qui subit l'action médiante : "je demande à mon ami"; — *circonstanciel*, il exprime le lieu, le temps, la manière, la cause, etc. : "le navire aborde à New-York, à onze heures du matin."

II. DIVERSES SORTES DE VERBES : quatre sortes, au point de vue du sens : transitif, intransitif, pronominal, impersonnel,